

AFFAIRE N° 6

REINSCRIPTION au BUDGET de l'exercice 1951 d'une recette existante au 31 Décembre 1950 de la somme de 2.166.666 Frs C.F.A.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 30 Janvier 1951

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner lecture de la lettre n° 10, ci-après de Monsieur le Receveur Municipal, en date du 29 Janvier 1951.

DEPARTEMENT  
de la REUNION

A Saint-Denis, le 29 Janvier 1951.

PERCEPTION  
de Saint-Denis

Le Percepteur Receveur Municipal

Compte chèques postaux  
..... N° .....

à Monsieur le Sénateur-Maire

- Saint-Denis -

N° 10

Monsieur le Sénateur-Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'excédent de recettes existant au 31 Décembre 1950: soit F.2.166.666 sur les opérations du FIDOM de la tranche annuelle 1950, est repris ce jour dans les opérations budgétaires de la Commune au titre de l'année 1951.

Adduction d'eau Saint-Denis 2.166.666.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'assurance de ma considération distinguée./.

Signé: HOARAU.

En conséquence, je vous demande de voter par autorisation spéciale, tant en recette qu'en dépense; le report de l'excédent de recettes constaté au 31 Décembre 1950, sur les opérations FIDOM Adduction d'eau de Saint-Denis, soit 2.166.666 Francs au compte Commune de l'année 1951./.

Le Maire,  
Signé: OLIVIER

Le Maire met aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à la majorité.